

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 7 décembre 2018

5^{ème} Commission**N° CP-2018-11-5-2****Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Action Territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
HUITIEME PROGRAMMATION 2018**

Résumé : Il est proposé d'approuver la huitième programmation pour l'année 2018 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014 2019.

Un projet structurant est concerné pour un montant total d'aide départementale de 5 161 € pour le CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de sa réunion du 2 novembre 2018.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (délibération n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (délibération n°CG-2015-2-5-1).

Le montant des aides à allouer pour cette huitième programmation d'un projet structurant au titre de l'exercice 2018 s'élève ainsi à 5 161 € selon les caractéristiques suivantes. L'aide départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 5 161 € :

Projet :	21-13 Acquisition d'une cage à lancers pour le terrain d'athlétisme
Maître d'ouvrage :	RAEDERSHEIM
Localisation :	RAEDERSHEIM
Numéro d'opération :	CTV02010
Montant du projet :	25 805 € HT
Montant subventionnable :	25 805 €
Taux :	20 %
Subvention :	5 161 €
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-32-204142-35521-006 AP2015

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette huitième programmation 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder la subvention afférente pour un montant total 5 161 € telle que détaillée dans le présent rapport. L'aide départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT